

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Gestion des arts et éthique: Nouvelles pratiques managériales d'Europe occidentale et leur application aux nouvelles démocraties.

2/3 L'évolution du vocabulaire en tant que symptôme d'une éthique en mutation: de la politique d'accès à la politique d'inclusion

Par Milena Dragicevic Sestic, collaboratrice de l'Association Marcel Hicter

30 mai 2016

Gestion des arts et éthique: Nouvelles pratiques managériales d'Europe occidentale et leur application aux nouvelles démocraties.

2/3 L'évolution du vocabulaire en tant que symptôme d'une éthique en mutation : de la politique d'accès à la politique d'inclusion

Par Milena Dragicevic Sestic, collaboratrice de l'Association Marcel Hicter¹

Le principal sujet de cette analyse concerne l'évolution des valeurs fondamentales de la politique culturelle. La dimension éthique des politiques culturelles n'a que rarement fait l'objet d'un examen de la part des chercheurs en politique culturelle. Les débats, à ce propos, évitaient souvent de définir clairement les concepts utilisés. Néanmoins, depuis 1990, on a constaté d'énormes modifications de vocabulaire, provoquant un réel changement de paradigme au sein des valeurs de base de la politique culturelle (défini dans les années 60 et 70 comme le paradigme de la démocratie culturelle).

Le vocabulaire lié à la politique culturelle a bien entendu évolué: du pluralisme culturel on est passé, par multiculturalisme, à la diversité culturelle ; la pluridisciplinarité est devenue l'intersectorialité ; l'échange a laissé place à la coopération, puis à la coproduction et à la collaboration (Klaić 2007); en France, l'animation a cédé la place à la médiation (Caune 1999), une transition qui doit encore être explorée et analysée dans un contexte européen plus large.

L'accès à la culture est une des notions cruciales de la théorie et de la politique culturelle. C'est une notion développée dans différentes théories sociales : les

obstacles à la satisfaction des besoins culturels (Duzamedier) ; la décentralisation culturelle (la « toposociologie » d'Abraham Moles) ; la théorie de l'homogénéisation culturelle (Kloskowska) ; la popularisation (vulgarisation) de la culture, visibilité dans les médias de masse (de la théorie critique de l'École de Francfort aux études culturelles britanniques) ; la théorie des droits culturels, confrontée à l'économie de la culture, codes en libre accès (libre-échange et mondialisation) – soulevant sans cesse des problématiques politiques différentes et imposant une transition du concept inactif d'accès à la culture (Malraux) au concept proactif d'inclusion (Foote 2010).

Le concept d'*accès à la culture* en tant que valeur cruciale de la politique culturelle a, jusqu'à récemment, subi quelques modifications substantielles. La politique d'accès aux offres et biens culturels, encouragée par les gouvernements socialistes dans les années 50 et, depuis les années 60, par les politiques culturelles françaises et scandinaves, représentait différents systèmes de valeurs et concepts théoriques. De l'accès à la participation, puis de la participation à l'inclusion, ce « but » de la politique culturelle symbolisait l'évolution du cadre de référence conceptuel, ainsi que des méthodes d'implémentation pratique.

Une culture accessible à *tous* était confrontée à un monde du libre-échange et de la mondialisation, où les concepts d'accessibilité et d'inclusivité ont révélé leurs limites. Des réseaux (combattant l'exclusion sociale dans les musées, les bibliothèques, les archives, etc.), chargés d'assister le secteur culturel et de travailler dans le sens de la *justice sociale* (<http://www.seapn.org.uk/>), sont encore inexistantes en Europe de l'Est. La justice sociale et la justice distributive sont des concepts qui concernent plus les artistes que les opérateurs culturels, et encore moins les décideurs politiques.

« Animés par l'une de ses valeurs fondatrices, la solidarité, l'Union européenne et ses états membres ont travaillé de concert pour faire de 2010 l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les objectifs clés sont la sensibilisation du public à ces problématiques et le renouvellement de

l'engagement politique de l'UE et de ses états membres face à la pauvreté et l'exclusion sociale.² » Néanmoins, l'aspect culturel de ces problèmes est négligé, tout comme l'énorme impact de la pauvreté sur la réalisation des droits fondamentaux de l'homme, parmi lesquels le droit à la culture (le droit à la création et participation culturelle).

L'égalité des sexes est également un sujet à la mode, bien que dans le domaine culturel, elle soit principalement analysée en observant l'accès aux positions managériales importantes et le pourcentage de la part d'audience. Ces chiffres ne représentent pas la situation globale réelle (*Compendium, 4.2.10 Gender equality*).

Les bases des valeurs contemporaines de la politique culturelle au sein des nouvelles démocraties doivent encore chercher des réponses dans les nouveaux concepts politiques et dans le nouveau vocabulaire politique, concernant l'éthique des droits culturels et la diversité culturelle. Cela ne peut être accompli qu'au travers de politiques partagées (Dragičević Šešić 2006), où la synergie du *pouvoir élu*, de *l'expertise des spécialistes* (issus des institutions culturelles privées et publiques) et de *forces socialement responsables* (ONG) sera bénéfique à la création de nouveaux standards plus démocratiques, à la fois lors de l'élaboration des politiques et au sein des pratiques culturelles.

Un paragraphe du rapport sur la politique culturelle du « Georgia Compendium » peut être cité, insistant sur l'absence de solidarité et d'autres valeurs des nouvelles politiques culturelles publiques ; « Il n'y a pas de programme gouvernemental coordonné ou développé stratégiquement concernant la promotion de la participation à la vie culturelle, pas de politique publique pour une participation civile prolongée, d'appartenance civique ou de développement/ au sein de la communauté civique. » (*Compendium 8.2.2.*)

Perspectives

« La propagation des principes et pratiques de la nouvelle gestion publique au secteur culturel subsidié

et à l'élaboration des politiques en Grande-Bretagne » (Belfiore 2004) avait joué le rôle de modèle pour les processus transitionnels qui devaient être mis en oeuvre au sein d'une nouvelle Europe.

Les processus de transition visaient la complète reconstruction du terrain politique/idéologique et du système de gouvernance.³ Au même moment, le monde entier entrait dans un nouveau contexte social et culturel, celui de la mondialisation au sein d'une société post-industrielle, une économie de services et d'expériences, qui célébrait le « droit au management » (Hall 2003)

Dans ce nouveau monde, au sein de l'espace Schengen, comme en dehors, la politique culturelle devait se réinventer, aider à reconstruire le système culturel – alors que le tissu social s'était désagrégé. Les valeurs soutenues par le système socialiste, comme la solidarité, l'égalité sociale, la responsabilité sociale, la justice sociale, la propriété collective⁴, les modes de vie égalitaires, la promotion sociale à travers l'éducation, etc. furent immédiatement remplacées par les valeurs de compétition, d'entrepreneuriat, de propriété privée, d'individualisme (succès individuel) et de promotion sociale à travers les revenus. Les décideurs de la politique culturelle se sont refusé le droit d'être différents, pensant qu'en copiant le système et les procédures, les valeurs seraient automatiquement intégrées.

Le système avait sa propre inertie (routines), les deux pratiques se chevauchent donc toujours dans la vie culturelle des nouvelles démocraties. L'élite culturelle (l'ancienne intelligentsia dissidente et les « élites silencieuses » – ceux qui firent progresser leur carrière et leur statut durant le socialisme et continuèrent d'être présentes dans le nouveau système) promulguent ces ensembles de valeurs, co-existant, bien que contradictoires : les valeurs de modernisation des politiques culturelles, associées au nouveau vocabulaire du marché, le management, la prise de risque, la planification stratégique, le réseautage, la transparence, l'évaluation ; également des valeurs de sauvegarde de « l'identité culturelle », en conservant presque intact le système hérité. Les maisons de la culture et les théâtres des villes dont plus de 25% des acteurs sont salariés ne sont pas

inclus dans les nouvelles productions.

La politique culturelle en tant que théorie et pratique (élaboration de politiques culturelles) est basée sur les valeurs (implicites et explicites) que chaque société veut promouvoir. Les efforts récents afin d'inclure la politique culturelle dans la recherche (politique culturelle fondée sur des données probantes) ont été en partie inspirés par le désir d'être le plus efficace possible, mais aussi, afin d'éviter la prise de décision biaisée, répondant à une certaine idéologie, afin de garantir l'objectivité et la neutralité du processus.

Nous faisons cependant face à de nouveaux défis aujourd'hui : comment prendre la politique culturelle elle-même comme sujet de recherche, et aller au-delà de ses instruments, normes, standards et procédures ? Comment comprendre et interpréter sa signification et ses valeurs, même quand elles ne sont pas explicitement abordées ou lorsque le discours est contradictoire par rapport à la méthode et les effets concrets de la mise en œuvre des politiques ? C'était la logique justifiant l'utilisation de la recherche comparative des politiques culturelles – afin de nous permettre de comprendre la réelle signification des changements de valeurs au sein des systèmes de politique culturelle nationaux et comprendre les défis éthiques qui ont fait suite au processus d'Européanisation et, au même moment, de mondialisation.

Les problématiques et priorités de la politique culturelle sont reprises dans un système d'objectifs concrets, visant à renforcer les processus « d'Européanisation » ou de renationalisation, selon la priorité du gouvernement, l'opinion publique et la proximité des élections. Les débats et la recherche ne s'attardent que rarement sur les problématiques politiques cruciales et ne visent que, tout aussi rarement, des changements politiques concrets. Comme l'a prouvé la dernière élection (Monténégro, mai 2010), la culture et la politique culturelle ne constituent pas des points assez prioritaires pour que le parti au pouvoir, ou celui de l'opposition, ne les prenne comme base de son programme.

La dimension nationale (ethnique) au sein des

politiques culturelles d'Europe de l'Est est toujours prédominante malgré le fait que la majorité des pays aient signé la Convention sur la Diversité culturelle et aient participé aux programmes de dialogue interculturel (Dragičević and Dragojević in: Meinhoff and Triandafilidou 2006).

Les mots de Stuart Hall, dans sa description des nouvelles tendances, peuvent être utilisés pour décrire ces intellectuels gauchistes d'Europe de l'Est et anciens dissidents qui ont accepté « des priorités conservatrices d'investissement, la renonciation sarcastique de la redistribution ('taxer et dépenser !'), la diabolisation de ses critiques, la nouvelle éthique de l'autoritarisme managérial ('nous savons que nous avons raison'), l'air quasi-religieux de la conviction absolue ('soit avec nous, soit contre nous'), l'inversion de l'engagement historique vers l'égalité, l'universalité et les services sociaux collectifs » (Hall, 2003).

Aucun projet culturel/politique alternatif ne semble émerger à gauche, alors que les exigences sont claires du côté de l'opposition de droite. La culture, d'après eux, est au cœur de l'identité nationale, alors que les industries créatives sont présentes pour amener prospérité et emploi aux villes et aux régions. C'est une preuve évidente de la convergence de la politique culturelle et du management culturel au service d'objectifs nationaux et d'image du pays.

1 *Chair Unesco et Professeur à l'Université de Belgrade, membre du Conseil d'Orientation du Diplôme Européen en Administration de Projets Culturels*

2 www.2010againstopoverty.eu/about/?langid=en
consulté le 10 juin 2010.

3 Le terme « gouvernance » est un autre terme changeant de la nouvelle gestion publique. Ce n'est pas un synonyme de « gouvernement », il signifie plutôt un « nouvelle façon de gouverner, un état modifié des règles prescrites », développé spécialement pour flouter les différences entre État et société civile (R. Rhodes). Comme le soutient Paul Du Gay, cela implique une nouvelle logique, dans laquelle « le gouvernement politique est restructuré au nom d'une logique économique ». (Du Gay, cité dans Hall 2003: 12).

4 En Yougoslavie, la propriété était considérée sociale et non étatique. En conséquence, les institutions culturelles et autres étaient une "propriété collective", il n'y avait donc aucun contrôle de l'État (bien qu'il y avait un contrôle idéologique du parti sur le système managérial autonome).